



Déclaration préliminaire de l'UNSA Education au CDEN de l'Hérault
Mardi 8 mars 2016

Monsieur Le Préfet,
Monsieur La Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les personnels de la Direction des Services
Départementaux,
Mesdames et Messieurs Les membres du CDEN de l'Hérault,

Avant que le Comité Départemental ne débute l'examen de son ordre du jour, l'UNSA Education souligne avec satisfaction la priorité à l'enseignement primaire affichée depuis maintenant cinq ans au travers de la Loi de Refondation de l'école et la reconnaissance de la situation démographique et socio-économique du département de l'Hérault. Néanmoins les dotations successives dans les collèges n'ont pas été à la hauteur des recommandations ministérielles pour permettre la mise en place sereine de la réforme en cours. Nous le déplorons.

Pour cette dernière carte scolaire « de la refondation », la répartition des moyens d'enseignement proposée, dans le 1^{er} et 2nd degré, même si de nombreuses modifications ont été prises en compte, nous oblige à nous interroger sur les objectifs visés.

En effet, dans le 1^{er} degré, alors que l'Hérault porte l'essentiel de la croissance démographique de notre académie, il n'est pas concevable qu'une dizaine de postes seulement sur 120 soit consacrée à la prise en compte de la hausse de la population, provoquant ainsi des fermetures de classes dans les zones les plus rurales du département ou les plus défavorisées de l'ouest héraultais sans pour autant permettre l'ouverture de classes lorsque les seuils pratiqués en 2016 sont atteints.

Alors que les quatre dernières dotations départementales étaient positives et que la dotation 2017 en postes est une des plus importante des départements

métropolitains, les conditions d'enseignement se dégraderont dans bon nombre d'écoles à la rentrée 2017. Pourtant de nombreuses décisions d'ouverture de classes pourraient d'ores et déjà se prendre. Dans ces conditions, les besoins du terrain seront-ils honorablement pris en compte ? Les craintes d'une régression du régime de décharge des directeurs d'école planeront-elles encore ?

Concernant le 2nd degré, l'UNSA Education regrette que la répartition des moyens dans les collèges de l'Hérault malgré les annonces académiques ne respecte pas, pour la deuxième année consécutive, la catégorisation des collèges, sans réellement prendre en compte les besoins des établissements pour faire face aux difficultés scolaires et sociales des élèves, alors que l'autonomie accrue les y encourage. La politique d'attribution des moyens horaires reste encore trop incompréhensible pour nos collègues. Toutefois, notre fédération tient à saluer particulièrement l'effort accordé pour la deuxième année consécutive à la création d'ULIS dans les collèges et à la volonté de la direction départementale de rechercher une balance positive en faveur de la création de postes.

Pour l'UNSA Education, les enjeux sont d'importance !

Notre société est en grande tension, les sirènes des extrêmes n'ont jamais été aussi stridentes, notre école avait besoin d'être refondée. Il est indispensable que le service Public d'Education puisse mener à bien ses missions dans le département, au sein des établissements, notamment en affichant un pilotage des politiques éducatives cohérent, en favorisant la mixité des publics en leur sein, ou en garantissant l'effectivité de la santé scolaire dans les territoires les plus stigmatisés.

En organisation responsable et réformiste, l'UNSA Education de l'Hérault souhaite des réponses et sera très attentive à toutes ces interrogations émanant de nos collègues.